

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

La Revue Canadienne publie un Album littéraire et musical, paraissant tous les mois, par livraisons de 32 pages de matières littéraires et 4 pages de musique. Les douze livraisons de l'année contiennent la matière de 10 volumes ordinaires.

ON S'ABONNE :

À Montréal, AUX BUREAUX No. 15, RUE ST. VINCENT.

À Québec, CHEZ M. F. X. JULIEN, MAISON DE LA CORPORATION.

La Revue Canadienne,

DU MONDE POLITIQUE, RELIGIEUX, LITTÉRAIRE, INDUSTRIEL, ET COMMERCIAL.

LOUIS. O. LE TOURNEUX, RÉDACTEUR EN CHEF.

Education.

Industrie.

Progrès.

Scilleton de la Revue Canadienne.

JACQUES MAILLET.

SOUVENIRS DE 1814.

Il y a aujourd'hui très peu d'années encore de cela. Quand vous aviez vers le faubourg Saint-Antoine, soit par l'emplacement des anciens jardins Beaumarchais, soit par le quai qui conduisit à l'arsenal, vous aviez au centre de la place de la Bastille, précisément à l'endroit où l'on devait mettre l'éléphant et où est à présent la colonne de Juillet, un noyau d'hommes en carrioles jaunes et râpées, avant pour la plupart un fouet à la main. Ce rassemblement criard, allait, venait, s'agitait, se tordait en tout sens, à peu près comme une nuée d'oiseaux guettant leur proie.

C'étaient purement et simplement les cochers de ces petites voitures, — à cette heure presque entièrement disparus, — grâce aux chemins de fer et aux omnibus, — qu'on appelait roucouls.

Dés que vous débouchiez sur la place, vous voyiez toute la bande du plus loin qu'elle vous apercevait, se ruer sur vous. L'un de vos tourmenteurs vous prenait par le bras gauche en criant : *A Chevalon, Monsieur!* — L'autre vous tirait par le bras droit au risque de le disloquer, en hurlant à vos oreilles : *Pour Monsieur, Monsieur!* — Enfin, un troisième, plus facétieux, vous saisissait par le pan de votre habit qui s'était un peu durci, lui restait dans la main, en vous répétant d'une voix de crécelle, ornée d'un calembourg aussi vieux que le roi Dagobert : *Encore un pour Scaurs, Monsieur! encore un pour Scaurs!*

Or, un dimanche matin, après avoir endossé mon habit neuf et mis mon chapeau d'étudiant, qui était alors horriblement enroulé, comme aujourd'hui, car toute mode nouvelle est une vieille mode, je m'acheminai vers la place de la Bastille.

A peine eus-je mis le pied au bout de la rue Saint-Antoine, qu'à ma vue toutes les cochères se levèrent, comme s'ils eussent été nus par un ressort, et je fus bientôt enveloppé dans leur tourbillon. J'étais saisi par plus de dix mains différentes, tiraillé dans tous les sens, entraîné dans les directions les plus contraires, et je ne savais lequel entendre ni comment m'arracher de là lorsque je vis accourir vers moi un de ces messieurs, qui avait été moins prompt que les autres, mais qui sans doute voulait rattraper le temps perdu.

—Où allez-vous, l'bourgeois? me cria-t-il.
—A Vincennes, repris-je.
—Alors ça m'regard... Ohé! les autres! A has les patas, ou j'égoue : monsieur m'appartient.

En faisant voltiger autour de ma tête, avec sa main gauche, un énorme manche de fouet, dont le moulinet qui m'éblouissait m'enveloppait du vent dans les cheveux, il m'apposa la main droite sur le collet, en signe de souveraineté, et en même temps produisit avec une de ses jambes un mouvement de rotation que je n'avais jamais vu pratiquer par personne, mais qui me parut inspirer à messieurs les cochers un si profond respect que le cercle s'éclaircit immédiatement autour de nous. Ce que voyant, l'homme dont j'étais devenu la propriété se prit à sourire, et me traîna plutôt qu'il ne me conduisit à son ouveau.

—Dame! Monsieur, me dit-il en me déposant sur le bancard de sa voiture, entre un artilleur et une nourrice chargée de deux enfants, il faudra que vous restiez en lapin, attendu qu'il n'y a plus de place dans l'intérieur.

—Je le crois bien repris avec une voix pareille à celle d'un individu qu'on étoufferait, un gros homme encaissé dans un coin de la voiture; nous sommes serrés comme des harengs. Neuf sur trois banquetts où l'on ne devrait tenir que six.

—Bah! dit le cocher... vous seriez moins cahoté.

—Allons, conducteur fit le soldat, partons-nous? Il faut que je sois au quartier à l'appel de onze heures.

—Vous y arriverez, mon brave, répliqua le cocher en bourraant sa pipe. Je ne voudrais pas, pour tout l'or du monde, causer du tort à un brave comme vous... Vincennes, Vincennes! Encore un lapin pour Vincennes!... ni vous faire mettre à la suite de police. Un instant encore, mon canonnier. Il faut que tout le monde gagne sa pauvre vie, n'est-ce pas!

Et se levant debout sur le timon, il regarda aux quatre points cardinaux de la place, puis n'apercevant aucun voyageur :

—Allons, la Grise, ajouta-t-il, hue! ho!... Et il fit claquer son fouet avec autant de fracas que s'il eût conduit une diligence attelée de six chevaux.

Dix minutes après, nous nous retrouvions au même endroit. Le rusé compère nous avait fait décrire un ovale parfait sur la place en répétant :

—Vincennes! Vincennes! Encore un lapin!

Durant ce temps, au lieu de pester et de jurer, ainsi que mes compagnons, ce qui ne nous avançait pas d'une ligne, j'avais porté mon attention sur notre équipage et son conducteur.

C'était réellement un tableau grotesque et digne du crayon de Callot ou de Goya.

Figurez-vous une mauvaise patache en bois de sapin, semblable à celles dans lesquelles nos avoués de province voient leurs femmes le dimanche, — haute sur essieu, — non suspendue, peinte en rouge à l'extérieur, — garnie au dedans d'un drap maculé, et tirée par les deux roues les plus maigres et les plus étiques qu'il jamais produites le pauvre monde depuis l'assés de Balaam.

La Grise, ainsi que l'avait nommée le conducteur, était d'une taille démesurée; mais sa compagne, qui une simple corde retenait en dehors du timon, dans le genre d'un cheval de trait, aurait pu rivaliser de ténacité avec un cocher japonais. C'était un de ces vastes sujets sans poil, bas sur jambes et à longue queue, race de steppe ou de montagne, venue à la suite des armées étrangères, et demeurée en charge du milliard payé par la France. Si du moins il ne nous en était resté que cela!...

A chaque pas, ces deux nobles animaux menaçaient de ne point aller plus avant, et au moindre cahot se voyaient menacés, par l'effet seul de la surcharge qui se trouvait au fond du coucou, d'être hissés à quinze pieds en l'air, au bout du brancard, comme à un gibet.

Quant au cocher, c'était chose toute différente!... Comparée à celle des rois de la fashion qui se promènent sur la vesprée, au boulevard de Gand, sa mise aurait certainement été prêtée à la philanthropie; mais on sentait instinctivement que sous cette coque grossière, il y avait une créature qui méritait le respect!...

Qu'on se représente, en effet, un homme d'une quarantaine d'années, au regard fier, à la taille élevée, aux joues ourties d'épais favoris qui frottaient légèrement le crochet vers la bouche; — ayant sur la tête un feutre blanchâtre où brillait la corolle nationale, et sur le dos, une veste, non pas élégante, mais propre, à la plus haute boutonnière de laquelle était attaché un petit ruban bleu moiré de noir, souvenir de victoire et de dent, qu'il paraissait contempler de temps à autre avec amour.

Je me souvins du mouvement de rotation circulaire qui avait opéré mon dégageant lors de notre rencontre, et je me baissai pour regarder sa jambe; car il était assis sur le timon comme les dames lorsqu'elles montent à cheval, c'est-à-dire de côté. Ses jambes pendaient à l'extérieur de la voiture.

Il s'aperçut de ce mouvement de curiosité.
—Ah! monsieur, me dit-il, c'est *cosaque* que vous voulez voir!... a votre aise!...

Et prenant *casaque* de la main droite, il la mit au port d'armes sur son bras gauche; à la façon de Mazurier, cet illustre mine qui est mort phibisque pour avoir signé le singe durant un an, au grand plaisir des Parisiens.

A cet aspect, j'exécutai le salut militaire; car il y a trois choses devant lesquelles je ne passe jamais sans me découvrir : — un christ, — un vieux soldat, — et des cheveux blancs!...

Or, *casaque* était la jambe de notre conducteur; une jambe de bois!...

Je saluai *casaque*.
Au bout d'un moment :
—Où avez-vous gagné cela? dis-je.
—Pas dans mon lit, je vous jure!... Mais c'est une histoire qui serait un peu longue à vous raconter.

—Dites toujours. Il y a un bon ruban de chemin d'ici à Vincennes, et votre histoire nous racourcira la route.

—Au fait, c'est vrai, l'bourgeois. D'ailleurs, faut bien tuer un peu le temps; il nous le rendra toujours assez tôt... Et puis, vous m'avez l'air d'un bon enfant, vous... J'vais raconter l'histoire de *casaque*. Laissez-moi seulement allumer ma pipe.

Il sauta alors lestement à terre au milieu d'un concert de grognements qui s'en allaient *crecendo* dans la proportion de la calomnie de don Bazile, et il se dirigea vers un cabaret, à la porte duquel était attaché un énorme cigare de bois peint en rouge.

Ce que je vis de plus clair à tout ceci, c'est qu'il avait soit, attendu qu'il commençait par se diriger en droite ligne vers le comptoir; puis, lorsqu'il eut suffisamment humilié de quoi se rendre les idées plus nettes et la mémoire plus fraîche, il obliqua le nez vers le cigare gigantesque de la porte, alluma sa pipe à une méchante lanterne qui se faisait deviner dans l'intérieur et qui n'aurait certainement pas aidé Diogène à trouver son homme, et revint à nous en soufflant devant lui, — comme une machine à vapeur, — un nuage de fumée noirâtre.

Je me retournai du côté de mon voisin l'artilleur. Il avait disparu. Je l'avais assez loin de nous déjà, devantant pour ainsi dire le terrain sous ses larges enjambées, et au train dont il y allait, bien certain d'arriver à Vincennes avant que nous fussions seulement à la barrière du Trône.

—Ma foi, tant mieux, dit le cocher en s'asseyant près de moi; je ne serai pas tant gêné.

Et après avoir crié encore à une douzaine de reprises : « Vincennes! Vincennes! » toussé, craché et administré une grêle de coups de fouet à ses chevaux sans qu'ils eussent l'air de rien sentir, il commença en ces termes, au premier ébranlement de la voiture :

(à continuer.)

LE MANIFESTE DE M. PAPINEAU.

Nous nous sommes engagés envers nos lecteurs à discuter le manifeste de M. Papineau; une absence prolongée et des occupations de tout genre nous ont empêché jusqu'ici de remplir un engagement que nous regardons comme sacré; mais nous sommes en position de le faire aujourd'hui.

On sent de suite combien notre position est délicate sous un double point de vue. Comme journaliste nous avons à discuter les opinions d'un homme qui fut pendant trente ans le premier personnage politique de son pays, la personnification, incarnée de la nationalité canadienne-française, du formidable tribun qui résumait en lui toute la pensée populaire; qui pendant plus d'un quart de siècle a flétri de sa brûlante parole les oppresseurs de son pays; de l'homme que les tempêtes politiques ont jeté violemment sur la terre étrangère, qui a retrempe dans l'amertume de l'exil les opinions de toute sa vie, et qui les a chrifiés d'autant plus que l'infortune et la souffrance pour ces mêmes opinions les a plus profondément incrustés dans son cœur. C'est donc une gloire qu'on ne saurait rejeter sans se renier et se flétrir soi-même; c'est donc un homme qu'il faut respecter et chérir lors même que l'on ne peut partager toutes ses opinions, et qu'elles peuvent paraître à plusieurs les opinions d'un temps qui n'est plus. Personne ne doute du moins qu'elles ne soient chez le vieux patriote, le produit d'une conscience pure et toujours la même, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Ce n'est pas nous, à coup sûr, qui emploierions notre plume à la condamnation et à la censure d'une vie publique pleine de dévouement et de gloire nationale; nous qui, encore enfant, sentions vibrer en nous la corde des nobles sentiments aux mâles accents du grand orateur; qui, impuissant à l'aider par l'action, l'aidions dès lors par la pensée et par le désir. Les nobles souvenirs, les généreuses aspirations du passé ne s'effacent pas si vite tout quand ils se lient à des événements comme ceux de nos jours mauvais. Nous avons signé pour ainsi dire à deux mains les résolutions de 1836; nous avons gémi sur la division de 1836 et sur les désastres de 1837 et 1838, sur la chute d'une constitution qu'on aurait pu sauver et améliorer, avec plus d'ensemble, plus de bonne entente entre les hommes publics, plus de prévoyance et moins d'obstination dans la persévérance. Ce n'est pas nous, encore une fois, qui essaierions de donner le coup de pied à un vieil athlète des libertés publiques, au père d'une pensée que nous avons chérie nous-même, et pour laquelle nous aurions donné notre sang, quand même elle ne serait plus réalisable aujourd'hui. Il n'y a que l'apostasie et la trahison qui flétrissent l'homme et lui fassent perdre son passé, quelque glorieux qu'il ait été; les fautes, quelque graves qu'elles soient, ne souillent pas, quand elles ne procèdent pas du cœur. Mais il est pour le publiciste quelque chose au-dessus des douces remontrances de la jeunesse, au-dessus du respect pour une gloire, toute nationale quelle soit, au-dessus des considérations de services passés, au-dessus de la crainte ou du respect humain, au-dessus même des sympathies pour l'infortune d'un grand citoyen; il y a le devoir. L'obligation pour lui, plus encore dans les temps difficiles que dans les temps ordinaires, de dire la vérité telle qu'il la comprend, de dire sa pensée sur les hommes et sur les événements publics; et ce devoir et cette obligation, nous les comprenons trop pour nous taire dans cette circonstance.

M. Papineau, dans son exil, avait vu tomber la constitution de 91, puis passer tour à tour le conseil des cinq du lord Durham, le conseil spécial de lord Sydenham, et notre acte d'Union; il avait été témoin des machinations de Poulett Thompson pour se créer une majorité parlementaire, et du triomphe des idées libérales sous sir Charles Bagot au moyen du même parlement; il avait vu ses anciens amis politiques et compagnons d'infortune s'asseoir dans les conseils du souverain pour en sortir par respect pour eux-mêmes et pour les droits du peuple; il avait vu son cousin et son frère donner la main à un oppresseur de son pays, et par vanité et par ambition, monter ignominieusement les degrés d'un pouvoir qui venait de prouver qu'il était ennemi de tout droit populaire et de toute liberté constitutionnelle. Il arriva au milieu de nous un plein midi de la corruption et du despotisme auxquels son nom, sinon sa pensée, était incessamment lié dans sa famille. Depuis deux ans de retour dans sa patrie, il n'avait pas jusqu'à naguères que nous sachions fait connaître sa manière de voir sur la lutte engagée entre ses anciens collègues appuyés de la génération nouvelle et les éternels ennemis de son pays, dans des conditions bien différentes de celles d'autrefois. Nous avons cru que l'homme qui avait été pendant plus de trente ans la personnification d'un principe qui, quoique juste en soi, n'en a pas moins produit le conflit dont on a profité pour promener le glaive et la torche incendiaire au milieu de nos habitations, pour faire monter nos concitoyens sur l'échafaud, pour le banir lui-même en mettant sa tête à prix; nous avons cru qu'un tel homme, s'il ne lui convenait pas de rentrer dans la vie publique en foulant le sol natal, devait au moins saisir les milles occa-

sions qui lui étaient offertes de dire ce qu'il pensait des hommes et des choses, d'autant plus que son nom (à son insçu et contre sa volonté sans doute) avait servi dans son exil à diviser ses compatriotes; que, contre toute justice l'on avait donné une situation importante à son fils comme pour appaiser la colère du vieux patriote; que son cousin et son frère même étaient ministres contre le gré du peuple et que toute sa famille était passée armes et bagages à l'ennemi, consentant ainsi à souiller pour quelques pièces d'argent et pour un peu de pouvoir un nom si pur, si grand et si chrifié jusque là. Telle est la ligne de conduite que notre conscience et notre jugement nous ont dictée depuis deux ans pour l'orateur de la chambre d'assemblée du Bas-Canada. M. Papineau n'était pas, ne pouvait pas être dans la position d'un simple citoyen, ni même d'un homme public ordinaire qui peut rentrer sans inconvénient ou sans danger dans la vie privée. Aussi ses amis politiques et le pays entier ont-ils dû regretter qu'il ait attendu pour manifester sa pensée que les hommes qu'il devait nous aider à flétrir ne fussent plus des hommes publics, et que son appui moral nous ait manqué lorsque nous en avions tant besoin. Cependant si nous avons pensé qu'il était de notre devoir d'exposer les dangers et les inconvénients d'un silence aussi regrettable, nous n'avons nullement intention de jeter du doute sur les motifs qui ont engagé M. Papineau à ne parler qu'au moment d'une élection générale.

Maintenant, en face d'événements qui se déroulent, d'événements graves par eux-mêmes et graves dans leurs conséquences, au moment où le salut ou la perte de la cause pour laquelle il a combattu avec tant de talent, d'énergie et de persévérance allait sortir de l'urne électorale, pouvait-il prudemment manifester sa pensée présente qui n'est rien autre chose que sa pensée ancienne, sa pensée de toute sa vie! Pouvait-il sans danger pour cette même cause, condamner le système actuel, avant que la volonté populaire l'eût suffisamment élaboré, et lorsque, comme il l'avait lui-même, une élection générale allait donner la victoire au parti libéral, pour le remplacer par un système qui a eu en cinquante années de vieillesse, de gloire et de succès, ce qui n'a aujourd'hui de point d'appui ni dans la représentation législative ni dans le peuple, parce que celui-ci instruit par des revers, n'est plus prêt pour une agitation fiévreuse et désespérée; il devait-il vouloir une pareille manifestation lorsque celle-ci pouvait jeter le trouble entre les seuls matériaux de succès que nous possédions, dans l'état présent de notre condition politique et briser la faible alliance qui existe entre des éléments dont tout le monde a lutté l'hétérogénéité et l'incohérence, mais qu'il n'est pas en notre pouvoir de remplacer par d'autres meilleurs et plus homogènes? devait-il se proclamer le champion isolé d'un système qui n'est plus, lorsque lui-même consent à permettre au système actuel de s'essayer de nouveau durant le prochain parlement? Nous ne le croyons pas, et nous regrettons sincèrement cette manifestation qu'il eût dû comme tant d'autres choses sacrifier sur l'autel de la patrie. L'appui de sa parole, de son expérience et de son influence eût été d'un grand secours à ses amis politiques, pour qu'ils leur refusât-il? pourquoi se contentent-ils d'être le spectateur oisif, si non indifférent, d'une lutte entre les amis et les ennemis de son pays uniquement parce qu'il n'approuve pas l'arrangement de la bataille? Est-ce donc qu'il n'y a pas dans l'histoire moderne comme dans l'histoire ancienne des exemples d'un pareil dévouement chez les hommes publics, d'un pareil sacrifice de sa volonté isolée à la volonté collective de ses compatriotes. Le plus grand danger pour un pays, ce n'est pas tant le système qui pèse sur lui que la désunion entre ceux qui sont appelés à le défendre, la désunion, soit dans l'action soit dans l'inaction.

Ce n'est pas, il faut y songer, avec nos seules forces, surtout avec les forces que l'Union nous a faites, que nous pouvons remporter la victoire, mais avec ces forces combinées avec d'autres qui nous manqueraient si nous acceptons l'état de choses auquel M. Papineau veut nous ramener. Si nous voulions revenir à 1836, dans ce moment, tous les hommes éminents qui se rallient à notre cause, nous abandonneraient de suite pour nous laisser dans l'isolement. Instruit par l'histoire de tous les peuples et par la nôtre propre, nous n'admettons pas le principe qu'il faut protester quand même; nous admettons un contraire, cette sage prévoyance d'un roi de Sparte qui laissa dormir la loi, pendant un jour, pour ne pas manquer de soldats, lorsque la patrie était en danger.

Voilà pour l'opportunité; maintenant nous allons discuter directement les idées mêmes de M. Papineau qui s'exprime ainsi au sujet de l'acte d'Union :

« Nous avons vécu sous un régime déplorable, c'est sans aucun doute admis et prouvé. C'est à ceux qui ne peuvent plus se dégager des conséquences qui découlent de leurs admissions à démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien, que les réformes qu'ils ont indiquées étaient sincères et suffisantes, que le gouvernement responsable tel qu'il a fonctionné n'a pas été un mot jeté au hasard, une vaine théorie n'utilisée par la pratique et par les expli-

cations des lords Russell, Sydenham et Metcalfe; que l'acte d'Union accompagné de cette concession a été donné pour que l'influence populaire se fit efficacement respecter par les gouverneurs. Moi je ne crois à rien de tout cela.....

« Lord Russell qui a fait passer l'acte d'Union, ne l'a pas fait pour nous donner un meilleur gouvernement que celui qu'il supprimait. Ce n'était pas par une iniquité aussi patente que l'on voulait préparer un avenir de justice, de conciliation et de contentement..... »

Personne n'ignore les motifs qui ont présidé à l'acte d'Union, tout le monde sait que l'on voulait au moyen de cet acte nullifier, anéantir la population en grande majorité dans le Bas-Canada; que, comme nous sachions, n'est disposé à nier les effets désastreux jusqu'ici de cette mesure d'iniquité. Mais la question n'est pas là, elle ne peut pas être ou M. Papineau veut la placer. Est-il opportun d'agiter? peut-on à l'heure qu'il est, sans changer et avec quelque chance de succès, agiter le rappel d'une mesure, dont nous nous accordons avec lui à reconnaître l'injustice et la tendance mauvaise? C'est l'unique problème dont on puisse, dans ce moment, demander la solution aux hommes réfléchis! Les quelques lignes que nous adressons à la quelque semaine, à M. Avelin et à la *Gazette de Québec*, au sujet de ce même acte d'Union, justifient, nous le croyons, les députés libéraux du Bas-Canada, de n'avoir pas continué l'agitation du rappel de l'Union. Voici donc comme nous nous exprimons le 2 décembre dernier :

« La majorité des représentants du Bas-Canada protesta contre l'Union en 1841; c'était bien, c'était son devoir et dans son droit; mais protester toujours eût été une absurdité, un suicide. Car pour faire ce protesté éternel dans la chambre, elle n'avait que les éléments que lui avait faits l'Union, de sorte que sur 84 membres on n'en devait trouver jamais que 25 ou 26 pour signer ce protesté. C'était placer une population respectable par son nombre sur un théâtre qui la réprouvait aux yeux du monde et à ses propres yeux. C'était manifester une cause comme signe de sa force et de sa volonté nationale, une minorité, désespérée pour elle et rassurée pour ses oppresseurs, encourageant pour ceux qui avaient suggéré ou fait l'Union dans un but d'oppression et d'anticanonisme; se placer toujours dans un pareil isolement et s'obstiner à le constater, c'était vouloir obstinément rappeler à ses adversaires l'exiguité de son nombre et de sa force, c'était produire un effet moral, funeste à ceux dont elle avait pris en main les destinées politiques. On ne doit pas amener de pareils résultats uniquement pour la satisfaction personnelle de faire une chose agréable et populaire même. L'acte d'Union avait évidemment été créé pour écraser la population canadienne-française, personne n'en doute, puisque l'on fit semblant de ne pas entendre le cri des centaines de milliers qui protestaient énergiquement contre ce meurtre social. Si donc nous avions protesté à chaque session, depuis sept ans, contre l'acte d'Union, c'eût été faire comprendre que nous en trouvions le fardeau accablant; tant mieux donc pour eux, tant mieux pour le succès ardemment souhaité de leur mesure d'iniquité; ce n'était pas, il faut se le bien persuader, le succès qui devait les engager à renoncer à une idée dans laquelle ils mettaient toutes leurs complaisances de séides. Mais si jamais le parti pour lequel on a fait l'Union eût tantait lui-même l'ordonnement le fardeau, (et il le sent déjà), alors l'action sera plus possible et plus utile aux opprimés. Mais en attendant il faudra donc renoncer à toute participation aux affaires, comme on ne l'a déjà que trop fait, pour prêcher des théories impraticables; s'isoler complètement, ne pas protéger cette population que l'on veut faire disparaître de ce sol, ne pas la protéger parce que l'acte d'Union qu'on ne saurait tuer, lui, quoiqu'on fasse, existe! Fallait-il donc encore une fois, pour le seul plaisir de protester, abandonner ceux qui pouvaient nous donner de la force, renoncer à accepter des situations et à commander de l'influence dans les conseils du gouvernement, situations et influence qui pouvaient être d'une immense utilité au Bas-Canada, et lui redonner, en partie du moins, précisément ce qu'on avait voulu lui ravir, ses droits politiques? »

N'est-il pas possible, en effet, que ce qu'on a fait pour nous perdre soit pour nous une cause de salut. Ce ne serait pas la première fois qu'un gouvernement serait forcé de subir les conséquences réelles de concessions factices et illusoires; ce ne serait pas la première fois que les tyrans seraient les dupes de leurs propres combinaisons et de leurs propres calculs. Qui ne voit pas les destinées prochaines de ce continent? Convient-il de le retarder par un choc brusque sur leur pente naturelle, ou de laisser l'avenir faire en paix son travail de géant?

L'Union a plus fait pour le triomphe des idées démocratiques et pour l'annexion aux Etats-Unis que les cinquante années de luttas de l'ancien régime : cela s'explique facilement par les habitudes, les croyances et les instincts respectifs des deux races qui peuplent le Canada. L'immobilité de la foi de l'une de ces deux ra-

ces la modération dans la route vers l'annexion, vers laquelle elle chemine pourtant, malgré qu'elle le veuille, tandis que la mobilité des croyances de l'autre et le libre examen ont créé en elle un besoin incessant de choses et d'idées nouvelles, et surtout de la liberté dans ses plus extrêmes limites. L'histoire des Etats-Unis et les discours que l'on entend chaque jour dans l'enceinte de notre propre parlement, en sont des preuves irrécusables. Mais n'est-il pas plus prudent de laisser venir plutôt que de précipiter, au risque de faire encore verser du sang, un état de choses qui doit arriver, quoiqu'on fasse pour l'empêcher ?

Nous ne comprenons pas M. Papineau quand il dit que "c'est à ceux qui ne peuvent plus se dégager des conséquences qui découlent de leurs admissions, à démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien; que les formes qu'ils ont indiquées étaient sincères et suffisantes, que le gouvernement responsable... n'a pas été... une vaine théorie nullifiée par la pratique que par les explications des lords Russell et Sydenham." etc.; encore moins quand il soutient l'étrange idée qu'il faut "dé- mander ce qui sera refusé, parce que ce sera refusé." Veut-il parler de l'entrée au ministère de MM. Lafontaine et Morin ? Mais comment ces hommes peuvent-ils être obligés de démontrer que l'ordre nouveau est meilleur que l'ancien, quand ils n'ont pas eu à choisir entre l'un et l'autre, et qu'ils ont dû accepter le nouveau ou rester dans l'isolement ? Nous croyons avoir assez démontré que ce dernier parti eût été peu sage et fatal même aux intérêts de la grande majorité de notre population.

Les explications des lords Russell et Sydenham n'ont pas pu nullifier le gouvernement responsable, puisque l'on ne connaît d'eux officiellement du moins, que les actes par lesquels ils ont concédé au Canada ce même gouvernement responsable; les paroles de concession du premier sont consignées dans une dépêche, tandis que celles de l'autre sont les résolutions mêmes de 1841, devenues si célèbres dans notre histoire parlementaire. Il n'y a pas eu d'explications ultérieures, si ce ne sont celles de lord Metcalfe; explications qu'il dut modifier plus tard, quand ses amis lui eurent fait comprendre qu'avec des théories comme les siennes il n'obtiendrait jamais une majorité dans la chambre, parce que la partie britannique surtout de la population était jalouse de ses droits constitutionnels au moins autant qu'elle respectait la prérogative royale. Lord Metcalfe ne voulait ni écouter ni suivre les conseils de ses ministres qui, dans leur modérantisme, ne réclamaient que le simple droit de la consultation. Aujourd'hui tout est changé, dans les apparences du moins. Ce n'est plus la prérogative qui étend son sceptre d'or pour absoudre ou condamner en vertu de son droit divin en foulant aux pieds les prétentions les plus légitimes, les plus rationnelles et les plus modérées d'un peuple libre; c'est la prérogative elle-même qui, prenant des allures moins royales et moins autocratiques, vient se proclamer (par M. Sherwood) la vassale et la sujette soumise d'une volonté ministérielle, et par contrecoup populaire. Pour revendiquer leur droit de consultation et même d'action, des ministres, oubliant la dignité de leur position, descendent dans l'arène publique, pour soutenir qu'eux seuls sont les auteurs de la dissolution présente; et la proclamation de dissolution comporte ces mots significatifs: "par et de l'avis et consentement de notre conseil exécutif." C'est là un incontestable progrès dû à la puissance et à la persistance de l'opinion publique se faisant jour à travers le despotisme et la corruption.

M. Papineau nous dit "qu'avant l'acte d'Union il y avait une opinion politique forte" et que "les élections ne donnaient jamais d'inquiétude sur leurs résultats." Oui! mais quel excellent et quelque désirable que fût le régime ancien, cette opinion n'exerçait son influence que sur le peuple de la colonie sans pénétrer dans les conseils du souverain. La représentation populaire était complètement isolée des deux autres branches de la constitution et en lutte ouverte avec elles. C'étaient des éléments de vie publique qui se heurtaient sans cesse et sans résultat utile, et dont le choc, répété, devait tôt ou tard amener la destruction du faible par le puissant! Le conseil électif lui-même ne suffisait pas pour améliorer notablement notre condition politique, parce que, si l'Angleterre faisait jamais cette concession, qui n'a pas son principe dans sa propre constitution elle ne permettrait jamais l'élection pour les gouverneurs de ses colonies. La condition des anciennes colonies anglaises, dans leurs temps primitifs, n'est pas, ne peut pas être la nôtre d'aujourd'hui, elle n'est pas non plus dans les idées actuelles des gouvernements constitutionnels, si ce n'est chez les peuples des Etats-Unis qui ne sont plus des colonies. L'exécutif, se trouvant donc comme par le passé en dehors de l'influence des chambres électives aurait pu sans interruption et sans soucis continuer son travail d'iniquité et de despotisme.

Nous avons déjà dit que l'acte d'union avait fait plus pour l'avenir de ce pays que les cinquante ans de lutte et de protestations de l'ancienne chambre d'assemblée du Bas-Canada. Lorsque l'Angleterre croyait ne concéder que les apparences, elle se trompait étrangement, elle concédait la réalité de la responsabilité gouvernementale; ou si elle ne la concédait pas de suite, elle y était entraînée malgré elle, puisque le système qu'elle constituait, devait créer une opinion publique, moins suspecte à l'Angleterre, plus forte et plus capable de commander que l'opinion appuyée sur la constitution de 91, parce que la représentation actuelle est adossée à une population double de la population du Bas-Canada en 1836; une opinion qui finira par triompher des injustices, des privilèges, des intrigues et de la corruption mise en jeu dans

des proportions gigantesques. Les vieilles idées de gouvernement ne peuvent plus prévaloir. Il faut que cette machine usée tombe; c'est la force des choses qui le veut, c'est la force de l'opinion qui la pousse vers sa destruction, pour élever sur ses ruines une volonté populaire, une volonté d'action capable de dominer toute influence qui ne sera pas la sienne.

Pour celui qui a l'histoire d'Angleterre; qui a suivi le développement plus ou moins tardif de sa constitution, qui a médité les annales tour à tour sanglantes et paisibles de ce pays (et personne n'a une connaissance plus profonde de la constitution anglaise que l'éloquent ex-orateur du Bas-Canada), la prétention qu'il ne faut donner à notre présent système que quatre ans d'essai est une absurdité et une injustice. En Angleterre comme ici et plus qu'ici la corruption et le despotisme ont régné avec une audace et une effronterie dont ne sont pas même capables nos présents ministres; la corruption et le despotisme s'étayant des privilèges et des forces d'une aristocratie qui a poussé des racines profondes dans le sol de la constitution, qui constitue depuis des siècles une des essences de l'état social de la Grande-Bretagne, et qui, à cause de cela même, est encore plus à craindre que ces deux fléaux pour les libertés publiques. Cependant le peuple anglais, le peuple le plus persévérant au monde, et conséquemment le peuple qui mérite le plus de jouir de la liberté, ce peuple a-t-il décréto, dans ses jours de lutttes et d'angoisses, qu'il devait abandonner le système de gouvernement qui lui était échü au départ ? Non, parce que mesurant les éléments de la chose publique et comprenant parfaitement son état social, il sentit qu'il ne pouvait mieux faire que d'arriver à la liberté par le chemin que ses tyrans avaient été graduellement forcés de lui livrer. L'essentiel pour un peuple c'est de comprendre ses destinées et de savoir y arriver par le chemin le plus court et le plus facile possible. Eh! ce chemin n'est pas à coup sûr le rappel de l'Union.

Si M. Papineau nous dit que ce n'est pas dans la constitution anglaise qu'il faut chercher le remède aux maux qui pèsent sur le pays; que l'Angleterre, au milieu de ses triomphes et de son exubérante prospérité, n'a jamais joui d'une liberté réelle; que le peuple y est esclave d'une aristocratie sans cœur et sans entrailles; que la représentation populaire, aujourd'hui comme avant la passage du bill de la Réforme, y est contrôlée, en grande partie, au moyen de bourgs pourris, par une noblesse héréditaire et puissante par sa propriété foncière; qu'un tel état de société ne convient pas aux jeunes générations, qui ne doivent vivre et croître que par la liberté et l'égalité; et qu'il y a un pays plus près, plus dans nos conditions d'existence, où nous devons aller puiser nos renseignements et nos éléments de prospérité; nous lui répondrons que nous, coïsons, nous ne sommes pas dans la position du peuple roi allant demander des lois à la Grèce; que nous ne sommes pas dans la situation d'un peuple libre faisant à son gré choix des institutions qui lui conviennent le mieux; qu'il vaut mieux, en attendant que vienne d'elle-même l'époque très proche que vous désirez, vous servir des moyens de protection et de salut qui sont autour de vous, plutôt que d'abandonner à elle-même, pour l'amour d'une théorie quelque parfaite qu'elle soit, une population qui a besoin des secours de vos talents et de votre énergie d'autrefois. Où prendre vos forces pour combattre et pour vaincre ailleurs que dans le système même que vous répudiez ? Il n'y a rien au-dehors, rien de réel sur lequel vous puissiez asseoir un e hase de succès.

Nous aimons à rappeler que nous n'avons jusqu'ici considéré l'Union que par rapport à ses effets politiques, ses résultats généraux; que par rapport à l'influence qu'elle peut exercer sur notre état social et notre avenir comme peuple, en créant une opinion publique plus forte et plus capable de se faire respecter au-delà de l'Atlantique. Nous avons soigneusement mis de côté la question des intérêts matériels et de la prospérité, persuadé, comme M. Papineau l'est lui-même, que l'action divisée dans la législation, qu'une législation autant locale que possible sont plus propres que le système contraire à développer les ressources d'un pays, d'un jeune pays surtout. Mais nous sommes, comme peuple, dans une position relative et non absolue, nous avons, comme nous aurons toujours tant que nous serons colonies, à combattre une influence ayant son point d'appui en dehors de l'action locale. Les Etats-Unis pourraient-ils être longtemps ce qu'ils sont maintenant avec leur législation morcelée, divisée à l'infini et partagée même par la commune, avec leur administration éparpillée sur toute l'étendue de leur vaste territoire, en contact avec un peuple ne possédant qu'une seule législature, et muni d'une administration centralisée comme la France ou l'Angleterre ? C'est ce que personne ne croit. Eh! bien, nous sommes par rapport à la Grande-Bretagne ce que seraient les Etats-Unis par rapport aux peuples dont nous venons de parler. Reste à savoir maintenant laquelle des deux choses nous devons préférer, ou les intérêts politiques et sociaux, ou les intérêts purement matériels de notre population quand il n'y a pas d'autre alternative que celle du choix.

M. Papineau signale bien des réformes à effectuer, bien des griefs à faire disparaître, et dont il tient l'Union seule responsable. Cette prétention n'est pas équitable en autant que ces réformes peuvent avoir lieu aussi bien sous le système actuel que sous celui de 1836. Nous voulons parler de la législation incomplète au sujet de l'indépendance des juges, de l'indépendance des schérifs, et par contrecoup de l'indépendance des jurés; de la législation trop précipitée, des défauts du tarif actuel; de la réforme électorale, de la liste civile, etc. Toutes ces réformes ne peuvent-elles pas s'obtenir au moyen du système actuel, avec de la persévérance et de la bonne entente dans l'action ? Le

Comité de la Réforme de Québec a indiqué des réformes en dedans comme en dehors du système, comme les résolutions de 1836 demandaient des réformes dans la constitution de 91, qu'on était loin de regarder comme parfaite alors. L'indépendance des schérifs n'a pas plus existé avant qu'après l'Union, et le contrôle des deniers publics ne fut pas concédée de suite à l'ancienne chambre représentative du Bas-Canada. La précipitation dans la législation n'est pas une suite de l'Union, elle est due à la nature et au mode même de la législation anglaise. Les Etats-Unis sont aussi mal partagés que nous sous ce rapport, et leurs diverses législatures passent comparativement plus de lois que la nôtre. Quant au tarif, nous avons prouvé plus d'une fois que nous ne l'approuvons pas; mais nous n'avons jamais songé à rendre l'Union responsable de la sottise de nos hommes d'état, de nos financiers, et nous ne sommes pas non plus prêt à admettre que sous ce tarif, quelque défectueux qu'il soit, le commerce soit moins prospère et moins brillant qu'en 1836.

Maintenant que nous avons discuté les opinions de M. Papineau, avec une franchise et une loyauté qu'il appréciera sans doute, que nous resté-t-il à faire, si ce n'est de l'inviter comme nous l'avons toujours fait, à donner au pays dans la représentation l'appui de sa puissante parole et de sa longue expérience politique, sans considérer si le système est bon ou mauvais. Nous le prions dans la sincérité de notre conviction de ne pas s'isoler des hommes qui veulent comme lui le bien de leur pays, par des moyens différents, de ne pas se contenter de leur donner un encouragement inerte et passif, de travailler avec eux de toutes ses forces au triomphe d'un système auquel il est disposé à permettre un nouvel essai, afin de donner plus de chance à ce système, persuadé qu'il doit être que les hommes dont nous parlons, aiment assez leur pays pour retourner aux idées d'autrefois, s'il s'aperçoivent à la fin qu'elles sont les seules bonnes et les seules raisonnables. Ce que nous croyons du moins avec une conviction profonde, c'est que, nouvel Aristide, il sera toujours prêt à mettre de côté son exil, son isolement, ses opinions pour accourir au secours de la patrie en danger; que ses longs services passés, ses sacrifices, son nom glorieux sont de douces garanties pour l'avenir. — Journal de Québec.



LA REVUE CANADIENNE

MONTREAL, 11 JANVIER 1847.

MEMBRES DU PARLEMENT ÉLUS.

BAS-CANADA.

- Bellechasse.....Hon. A. N. Morin, L.
Champlain.....Ls. Guillet, L.
Deux-Montagnes.....Wm. Scott, L.
Dorchester.....Lemieux, L.
Drummond.....M. Watts, L.
Kamouraska.....Marquis, L.
Lotbinière.....J. Laurin, L.
Leinster.....N. Dumas, L.
L'Islet.....Fournier, L.
Missisquoi.....Proc.-Gén. Badgley, C.
Mégantic.....Hon. D. Daly, C.
Montréal Comté.....André Jobin, L.
Montmorency.....Jos. Cauchon, L.
Nicolet.....Dr. Fortier, L.
Ottawa.....Egan, D.
Portneuf.....A. J. Duchesnay, L.
Québec Cité de.....Aylwin, L.
Chabot, L.
Québec Comté.....Chauveau, L.
Richelieu.....Dr. Wolfred Nelson, L.
St. Maurice.....Hon. L. J. Papineau, L.
Sherbrooke, ville.....Col. G. J. D.
Sherbrooke (Co.).....M. Brooks, C.
Stamstead.....McConnell, C.
St. Hyacinthe.....Dr. Bouthillier, L.
Rouville.....Dr. Davignon, L.
Trois-Rivières.....P. Dumoulin, L.
Verchères.....James Leslie, L.
Vaudreuil.....J. B. Montagenais, L.

HAUT-CANADA.

- Brockville.....G. Sherwood, C.
Bytown.....Scott, L.
Cornwall.....Sol.-Gén. Cameron, C.
Carleton.....M. Mallock, L.
Essex.....Prince, D.
Frontenac.....H. Smith, C.
Grenville.....Read Burritt, L.
Glengarry.....J. S. McDonald, L.
Huron.....Hon. W. Cayley, C.
Hastings.....Flint, L.
Hamilton.....Sir Allan McNab, D.
Kingston.....J. A. Macdonald, C.
London.....Wilson, C.
Leeds.....W. B. Richard, L.
Lennox.....R. Bell, L.
Lennox et Addington.....B. Seymour, C.
Lincoln.....H. Merritt, L.
Niagara.....Dickson, C.
Northumberland.....Adam H. Meyers, C.
Norfolk.....H. J. Boulton, L.
Oxford.....F. Hincks, L.
Presbore.....G. B. Hall, L.
Prescott.....Thomas H. Johnson, L.
Russell.....G. B. Lyon, L.
Simcoe.....Robinson, C.
Stromont.....Alex. McLean, C.
Toronto, Cité.....H. Sherwood, C.
Wentworth.....Dr. Smith, L.

York, 1rs Rid....James H. Price, L.
York, 4th Riding...L'hon. R. Baldwin, L.

Nouvelles Electorales.

Comté de Nicolet.—Honneur à ce comté, qui malgré toutes les intrigues de M. Cressé et de ses collègues éteignoirs vient d'élire un candidat libéral et éclairé ! Nous apprenons avec un vif plaisir l'élection du Dr. Fortier par une grande majorité de plus de 500 !

Drummond.—Bravo ! M. WATTS, l'ancien membre a été réélu par une écrasante majorité, en opposition à M. Johnson.

Yamaska.—Le pays a les yeux fixés sur ce comté, qui est le dernier des cinq comtés de M. le solliciteur-général Turcotte. Nous espérons que les électeurs d'Yamaska imiteront le noble exemple que viennent de leur donner les comtés de Champlain, de St. Maurice et de Nicolet. Ils vont chasser ignominieusement TURCOTTE la teigne et rogne des Canadiens. Malgré toutes ses fanfaronnades, ses menaces et ses promesses, ses menées et ses intrigues, il ne pourra se faire élire nulle part. Personne veut d'un homme perdu dans l'opinion publique, pour les représenter. M. Turcotte est puni par où il a péché. Il a voulu corrompre et vendre ses compatriotes. Pour cela il s'est vendu lui-même à un pouvoir immoral. Ce pouvoir tombe avec toutes ses corruptions; M. Turcotte va tomber avec lui. Il y a plus, il va tomber avant lui, car déjà la Gazette de Montréal, l'organe de l'administration déclare que M. Turcotte ne pouvant se procurer un siège dans la législature, son office de solliciteur-général devient par là même vacant !

Electeurs d'Yamaska ! Nous comptons sur votre patriotisme, vos lumières, votre bon sens, votre désintéressement. La victoire que vous allez remporter couronnera tous nos triomphes électoraux.

St. Hyacinthe.—Le Dr. Bouthillier a été élu de nouveau pour ce comté. On dit cependant qu'il y a dans les retours des différentes paroisses quelque chose d'irrégulier, qui serait le sujet d'une contestation d'élection devant le parlement et que M. Sicotte a entré son protégé contre le retour du Dr. Bouthillier.

Vaudreuil.—J. Bie. Mongenais, écr. a été élu, des rapports disent par une majorité de 147 d'autres par celle de 170. Nous félicitons le comté de Vaudreuil du choix judicieux qu'il vient de faire.

L'Islet.—M. Fournier a été réélu.

Kamouraska.—M. Marquis de St. André a été élu par acclamation.

Rimouski.—J. C. Taché sera élu par acclamation.

Saguenay.—Le Dr. La Terrière n'aura pas d'opposition.

Dans le Bas-Canada, il y a encore Gaspé, Bonaventure, Berthier, Chamby, Huntingdon, Shefford dont les élections sont à faire, celles de Terrebonne et de Chamby se font actuellement les autres se feront dans le cours de la semaine. Dans le Haut-Canada, le parti libéral marche de triomphe en triomphe, et aura gagné la moitié de la représentation pour cette section du pays, c'est plus que nous avions droit d'attendre. Depuis notre dernière feuille, nous avons appris la réélection de M. Merritt à Lincoln, et de M. John Scott, libéral éclairé à Bytown. Encore un comté (Bytown) enlevé au parti tory.

Le bruit couru en ville ce matin que M. Baldwin est élu au 4e Riding d'York par une grande majorité.

LES ELECTIONS.

C'est un grand et noble triomphe que remporte aujourd'hui en Canada, la cause de la Réforme et des principes constitutionnels, par la seule force de l'opinion publique, un triomphe qui va nous assurer un bon gouvernement et la chute d'un ministère malhonnête et corrompu. Rejoignons nous et remercions la providence qui semble avoir veillé avec une attention toute particulière à nos élections et à nos victoires.

L'administration est battue sur tous les points du pays. Sur les élections déjà faites, le Herald de ce matin qu'on n'accusera certes pas de partialité en notre faveur, puisqu'il se déclare plus que jamais conservateur, le Herald nous donne DIX de majorité. D'après la liste que nous publions aujourd'hui, ce chiffre est bien au-dessous de celui que nous avons réellement. Nous croyons qu'il doit être de 15 à 20. Cependant il est difficile de l'établir exactement. Il faudra attendre quelques jours pour cela.

Que nous ayons déjà dans tous les cas une grande majorité contre l'administration, est aujourd'hui bien constaté. Eh ! bien ! en présence des faits, de la vérité, que dit la Gazette de Montréal d'hier matin : Nous citons textuellement :

"It is now all but certain, that the Ministry shall have a majority—not large, it is true, but still a majority."

Peut-on mentir plus effrontément ? Le Morning Courier et le Transcript répètent ces mensonges et en font de semblables. Samedi dernier, ces honnêtes journaux, dans leurs summary for the mail, écrivaient pour l'information du peuple anglais que l'administration actuelle allait avoir dans le prochain parlement une grande majorité ! N'es-ce pas honteux de forfaire ainsi à sa mission ? et de ne jamais dire la vérité ?

Qu'es-ce que lord Elgin doit penser du ministère et de ses partisans ? Ne doit-il pas être enfin convaincu que ce sont eux qui sont les plus dangereux ennemis du gouvernement anglais dans les colonies ? Lord Elgin est témoin impartial de tout ce qui s'est passé en Canada depuis un an. Il a vu tout les méfaits toutes les turpitudes de la présente administration. Il a vu le ministère actuel pour le mal et impuissant pour le bien. Il l'a vu employer tour à tour, la corruption, l'intrigue, le mensonge pour se cramponner au pouvoir; il a vu en mém

temps la modération, la droiture, la loyauté du parti libéral, qui ne veut que le bien général et le bon gouvernement de la colonie. Nous espérons que lord Elgin se servira des faits dans sa correspondance en Angleterre et quand il y sera de retour, pour venger les canadiens de toutes les injustes attaques dont ils sont l'objet de la part d'une presse aussi dépravée que ses maîtres.

Les journaux tories se servent de tous les moyens pour tromper l'opinion publique sur les élections. On voit bien que le parti est au désespoir de se voir battu, détruit pour toujours, que son règne est passé en Canada. Tandis, ils suppriment les retours d'élection tantôt ils rangent de leur côté des hommes qui sont contre eux. N'ont-ils placé aujourd'hui le Dr. Davignon de St. Mathias et M. Duchesnay élu à Portneuf dans leurs rangs ! C'est ridicule. Le Dr. Davignon est un libéral s'il en fut jamais, et quant à M. Duchesnay, voici comment il s'exprimait à ses électeurs dans son adresse :

"Je me prononce contre l'administration actuelle et quant aux grandes questions du jour, vous pouvez compter sur moi; je soutiendrai avec fermeté et énergie les principes du gouvernement responsable. Mon indépendance doit vous être une garantie suffisante de la sincérité de mes déclarations."

En avez vous beaucoup d'amis comme celui-là, MM. les ministres ! trop probablement pour votre goût.

NOUVELLES DIVERSES

ELECTION DE MONTREAL.

HOURA POUR LA BONNE CAUSE !

MM. LAFONTAINE ET HOLMES EN GRANDE MAJORITE !

La capitale du Canada est encore le théâtre de scènes de désordre et de violence, comme celles qui l'ont tant de fois déshonorée. Montréal à l'air d'une ville assiégée. Toutes les rues sont désertes excepté celles où se trouvent les polls et les boutiques sont fermées comme un dimanche. Ce matin les rues de la ville étaient piécards d'affiches contenant les plus noires calomnies, les injures les plus dégoûtantes contre les candidats libéraux et toutes sortes de menaces contre les électeurs qui les soutiennent.

Le parti ministériel veut emporter l'élection par la violence et on a pu voir aujourd'hui qu'il s'était préparé pour cela. Les L. P. S. STREETS CAPS, DOLPHINS, ont été organisés dans ce but. Ils sont sortis ce matin de leurs cavernes en grand nombre, accompagnés des centaines d'hommes ou plutôt de bêtes féroces qu'on a fait venir exprès de Rawdon et tous ensemble, ils ont voulu s'emparer des POLLS. Mais les électeurs libéraux se sont conduits comme des braves et les ont repoussés partout avec une énergie et un courage dignes de la cause. Il y a eu des rixes et des batailles sanglantes. Dans une maison du faubourg Québec, le Royal Oak Tavern, le foyer des L. P. S. on a tiré 25 à 30 coups de fusil sur les électeurs libéraux et autour des polls on entend à tout instant des détonations d'armes à feu. Au milieu de tous les rapports contradictoires qui nous arrivent de tous côtés il est impossible de dire ce qui a vraiment eu lieu.

Ce qui est certain, c'est que les libéraux sont partout les vainqueurs et que nous avons la majorité.

Nous ne pouvons avoir que trop tard ce soir les retours de tous les polls c'est pourquoi nous préférons sortir avec l'état général de la majorité à l'heure où nous mettons sous presse. HEUREUX P. M. LA MAJORITE EN FAVEUR DE MM. LAFONTAINE ET HOLMES EST DAU DESSUS DE DEUX CENT VOIX.

ELECTEURS LIBERAUX DE MONTREAL. LA VICTOIRE est à nous, si VOUS FAITES DEMAIN ce que vous AVEZ FAIT AUJOURD'HUI ! Soyez aux POLLS en grand nombre de grand MATIN. Ne craignez rien. VOUS ETES LES PLUS FORTS !

Election d'Oxford.—Nous annonçons il y a quelques jours l'élection de l'Hon. F. Hincks pour ce comté, par une majorité de plus de 300 voix; mais quel n'est pas notre étonnement d'apprendre plus tard que l'officier-rapporteur a proclamé M. Carroll, le candidat ministériel, élu, parce que, dit-il, la date de la qualification de M. Hincks était antérieure à celle des writs d'élection ! Pour qui connaît la loi, cette prétention est on ne peut plus absurde. C'est une infâme fraude pour priver M. Hincks de son siège à l'ouverture de la chambre, c'est une injustice au comté d'Oxford pour laquelle le Parlement saura punir l'officier-rapporteur. La loi dit que la qualification sera considérée comme ayant été faite le jour qu'elle aura été remise à l'officier-rapporteur, par l'ordre du candidat quelque soit la date et le jour qu'elle a été signée, reçue et attestée. La possession de telle qualification est la preuve suffisante de l'autorité du candidat pour la présenter à l'officier-rapporteur.

La lecture que M. le Dr. Peltier se proposait de donner mercredi prochain est remise au mercredi suivant, le 20 du courant, à la société d'histoire naturelle, dans la rue St. Jacques.

La température.—L'hiver a des rigueurs à nulles autres pareilles depuis quelques jours. Hier matin le froid était ici à 20 degrés au-dessous de zéro; à Québec 24 sur les plaines d'Abraham et 30 à la citadelle. La glace s'est accumulée sur la rivière avec une prodigieuse rapidité. Les choses vont vite en Canada. On traverse

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs,
AUX nombreuses et pressantes sollicitations qui m'ont été faites, de me porter candidat à la prochaine Election de notre Cité, il était de mon devoir d'acquiescer.

Quant à mes principes politiques, ils sont bien connus de vous tous. Il n'est donc pas nécessaire de les énoncer ici.

Il est néanmoins quelques sujets qui sont d'une importance vitale pour le pays, et principalement pour la classe commerciale, sur lesquels plusieurs d'entre vous peuvent désirer que j'exprime mes propres vues.

Je veux parler de ce qu'on est convenu d'appeler le libre échange et la libre navigation de St. Laurent. Le meilleur moyen de vous faire connaître mes vues à cet égard, c'est de vous dire que je concours dans le paragraphe suivant du "manifeste" du Comité Constitutionnel de Québec :

"La mise en pratique du libre échange avec les pays étrangers, et de la libre navigation du St. Laurent, qui ouvriront au monde civilisé une entrée à peine connue des autres nations, et faciliteront le développement de ses vastes ressources; double liberté rendue nécessaire et strictement équitable par les mesures commerciales et financières adoptées par la Grande-Bretagne elle-même, et par le grand exemple qu'elle donne au monde entier."

Ces deux mesures doivent, ce me semble, recevoir l'appui cordial de tout homme qui désire avant tout la prospérité de son pays; il doit par conséquent concourir dans tous les moyens à adopter pour leur donner effet; il doit s'efforcer de faire ouvrir, pour le transport de nos produits agricoles et autres au meilleur marché possible, toutes les voies de communication nécessaires avec l'Atlantique.

Au nombre de ces voies je place la confection du chemin de fer projeté entre notre Cité et Portland.

Comme citoyens de Montréal, nous devons regretter que depuis la translation du siège du gouvernement dans notre ville, et l'incendie de notre Palais de Justice, l'administration du jour qui semble s'être fait un mérite de négliger les intérêts du Bas-Canada, n'ait pas jugé à propos de pourvoir à la construction d'édifices que le service public demande. Dans l'un de ces deux cas, il n'y a aucune excuse. Dans l'autre, on ne saurait expliquer la conduite de l'administration, que par le désir, qui peut exister quelque part, d'agiter de nouveau la question de transférer dans le Haut Canada le siège du gouvernement.

Quant aux autres mesures d'intérêt public, mes vues vous étant bien connues, je termine en vous déclarant que si j'obtiens un siège dans le prochain Parlement, je m'efforcerais de remplir, comme par le passé, mon devoir envers mon pays et envers toutes les classes de ses habitants.

J'ai l'honneur d'être Messieurs, Votre très humble et très obéissant serviteur, L. H. LAFONTAINE.

Montréal, 10 décembre, 1847.

AUX ELECTEURS DE LA CITE DE MONTREAL.

Messieurs,
LA réquisition d'une partie importante de mes Concitoyens m'a encore décidé à m'offrir comme votre candidat et à braver l'honneur de représenter dans le Parlement Provincial la première ville commerciale de l'Amérique Britannique du Nord.

Il est inutile pour moi maintenant de faire allusion à mes opinions politiques. Je les ai exprimées sans hésitation partout où j'ai eu occasion de le faire et en toutes circonstances. Mais il est des questions d'intérêt public, quelques unes de beaucoup plus d'importance pour vous, sur lesquelles, en sollicitant vos suffrages, je crois de mon devoir de vous exprimer mes vues.

Les changements récents introduits dans la politique commerciale du Gouvernement Impérial, exigent impérieusement l'application immédiate de principes semblables à notre commerce colonial. Ils demandent de plus de notre part un appel éloquent et unanime à la justice de la Mère-Patrie, pour des amendements aux Lois de Navigation, afin de rendre le St. Laurent libre au commerce du monde et nous permettre non seulement de chercher sur tous les marchés des débouchés pour nos produits, mais aussi de prendre nos objets de consommation, partout où nous pourrions les obtenir à meilleur marché.

Notre Cité doit sa prospérité et son avancement au commerce. Dans ces deux dernières années, par suite principalement du Système d'Entrepôt adopté par les Etats-Unis, une grande portion de notre commerce nous a quittée, et les propriétaires fonciers, ainsi que les autres classes de notre population commencent à sentir l'influence fatale d'une diminution au lieu d'un accroissement de prospérité. Et cela encore dans un temps où, si notre commerce et notre industrie étaient libres de toutes restrictions, la position géographique si favorable de notre Cité nous permettrait d'avancer rapidement dans la voie des richesses et de la prospérité.

Je donnerai mon plus ardent appui à toutes les mesures tendant à développer les ressources du pays, soit par la confection de chemins, la construction de ponts, de canaux pour faciliter les transports des produits agricoles et autres du pays au marché le plus avantageux, ou l'ouverture de nouvelles voies de communications avec l'Atlantique.

Privés comme nous l'avons été de toutes protections sur les marchés de la Mère-Patrie et comme on ne peut s'attendre que nous soutiendrions aucunes mesures d'une nature Protectrice en faveur des manufactures anglaises, j'emploierai mes plus grands efforts pour obtenir tous les avantages que la liberté du commerce peut donner et l'application honnête de ses principes aura mon concours et ma voix dans toutes les occasions, de quelque part qu'elle vienne.

Un sujet de première et profonde importance pour toutes les classes des habitants de cette Province, c'est une loi bien digérée et bien murie pour régler l'émigration qui nous arrive chaque année; des mesures qui corrigeraient les maux dont nous avons déjà souffert doivent être introduites et soumises à l'attention du Parlement assez tôt pour qu'elles soient affectives.

Comme je crois que l'éducation d'un peuple doit être un objet de première importance, je donnerai tout mon concours aux mesures qui seront proposées pour cet objet; mais aucun projet tendant à donner à une portion du peuple une préférence sur une autre, rencontrera mon entière désapprobation.

Si les témoignages que je vous ai déjà donnés dans l'accomplissement de mes devoirs publics, pouvaient ni avoir acquis votre approbation ou votre confiance et si vous partagez aujourd'hui mes opinions, j'ose me flatter que vous voudrez bien me donner votre appui et me permettre encore d'entrer dans la Chambre Législative de notre Parlement Provincial, avec toute l'indépendance de mes opinions et une pleine liberté d'action.

J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très obéissant et très humble serviteur, BENJAMIN HOLMES.

Montréal, 10 déc., 1847.

AUX ELECTEURS DU COMTE DE CHAMBLY.

Messieurs,
L'invitation d'un grand nombre d'entre vous, m'a l'honneur de demander vos suffrages pour vous représenter dans le prochain parlement.

Mes principes politiques vous sont connus; il m'est par conséquent inutile de vous en faire une longue exposition. Je demande avec vous, messieurs, le gouvernement responsable, mais honnêtement en pratique, composé d'hommes qui, possédant la confiance du peuple, sont seuls propres à conduire les affaires publiques suivant ses volontés, ses besoins et ses intérêts.

Il sera pour moi, messieurs, d'un devoir impérieux, de concourir dans les mesures qui tendront à favoriser les améliorations qui ont été retardées ou complètement négligées dans le Bas-Canada, depuis l'existence de l'administration actuelle.

Les projets tendant à répandre l'éducation, à développer les ressources du pays, à perfectionner son agriculture, à étendre son commerce, à encourager les manufactures qui existent, ou à en faire naître de nouvelles, rencontreront mon appui bien sincère.

J'aurai mes faibles efforts à ceux des membres de la représentation qui demanderont la liberté du commerce, et l'ouverture de la navigation du St. Laurent aux nations étrangères.

La prospérité du pays, messieurs, dépend essentiellement de la facilité des communications intérieures;—je croirai donc de mon devoir de donner mon support aux mesures qui tendront à les augmenter, par la formation de routes nouvelles, par l'amélioration de celles qui existent, par l'établissement de chemins de fer, par l'ouverture de nouveaux canaux, et par l'achèvement de ceux qui sont en voie de construction.

Je ferai, messieurs, tout ce qui dépendra de moi pour veiller aux intérêts particuliers de votre Cité; ainsi, je ferai tous mes efforts pour faire ouvrir le canal projeté, qui doit établir une communication entre le Richelieu et le St. Laurent. Mais dans l'adoption de ce projet, je tâcherai de faire respecter les droits des propriétaires qui pourraient être lésés par le passage de ce canal; je maintiendrai aussi les droits de ceux qui ont éprouvé des dommages par l'établissement du canal de Chamby, et dont nombre d'indemnités ne sont pas encore liquidées.

Enfin, messieurs, je donnerai une attention bien spéciale à vos réclamations pour les pertes que vous avez souffertes pendant nos malheurs; et je m'estimerai très heureux, si par mes efforts persévérants, je puis contribuer à les faire établir à votre satisfaction.

C'est avec ces sentiments que J'ai l'honneur d'être, Messieurs, Votre très humble et Très obéissant serviteur, PIERRE BEAUBIEN.

Montréal, 23 déc. 1847.

THEOPHILE HAMEL, PEINTRE D'HISTOIRE ET DE PORTRAITS.

EDITIONS CANADIENNES DES LIVRES D'ECOLES NATIONALES.

LES Souverains en publiant les cinquièmes éditions des Livres d'Écoles Nationales, ont l'honneur d'offrir leurs remerciements pour le patronage libéral que toutes les classes de la société ont bien voulu leur rendre à leurs publications. La rapidité avec laquelle les quatre éditions précédentes ont disparu, prouve de la manière la plus satisfaisante et la plus évidente que les Livres d'Écoles Nationales ont été appréciés par les Écoles de l'Église Catholique Romaine, par plusieurs membres influents de l'Église d'Angleterre, par le Synode de l'Église Presbytérienne du Canada, en liaison avec l'Église d'Écosse, par les ministres liés avec le Free Church, les Églises Méthodistes, Baptistes, Congrégationnelles et autres, par le Bureau d'Éducation pour le Canada-Ouest, par les Comités Municipaux de plusieurs Districts par un grand nombre d'Instituteurs, par les Surintendants-en-chef de l'Éducation pour le Canada Est et Ouest et autant que les sous-maîtres ont pu avoir par les Surintendants de tous les Districts et Townships, dans les deux sections de la Province; et ces ouvrages ont été proclamés de la manière la plus élogieuse, par La Revue d'Éducation, etc. les meilleurs livres du genre publiés en langue anglaise.

- La série comprise dans les ouvrages suivants, qui sont tous imprimés sur bon papier fort, avec de beaux caractères et reliés fort soigneusement.
General Lesson, on a large sheet, to be hung up in Schools. 2s.
A B C and Figures, on Large Sheet, to be hung up in Schools. 2s.
The First Book of Lessons. 2s.
The Second Book of Lessons. 2s.
Sequel to the Second Book of Lessons, now first introduced into the Canadian series of reprints. 2s.
The Third Book of Lessons. 1s. 6d.
The Fourth Book of Lessons. 1s. 6d.
Lessons on the Tenets of Christianity, being an Appendix to the Fourth Book. 1s.
The First Book of Arithmetic. 1d.
Key to ditto. 10d.
Elements of Geometry. 10d.
An English Grammar. 9d.
Key to ditto. 4d.
A Treatise on Book-keeping. 1s. 2d.
Key to ditto. 1s. 2d.
A Treatise on Mensuration. 1s. 8d.
Appendix to the Mensuration, for the use of Teachers. 1s. 2d.
An Introduction to Geography, Ancient, Modern, and Sacred, with an Outline of Ancient History, by Professor Sullivan, sixth edition, with numerous Maps and Diagrams, in two fine parts. 1s. 6d.
Large Outline Maps of the Sea of Baffin, Victoria, Europe, Asia, Africa, Europe and Western Hemisphere, Canada and Palestine. Price 7s. 6d. each.
A Map of Canada and the Lower Provinces, mounted. 10s.
Ces livres forment un système complet d'Éducation; et ceux qui y ont pu joindre leurs commissions, peuvent être considérés comme parfaitement qualifiés pour entrer dans les travaux de la vie active; ce n'est là que le commencement de la science élémentaire, qui suffira cependant pour leur permettre de suivre avec facilité et profit l'étude importante des sciences avancées.

Les éditions présentes ont été révisées avec soin et les erreurs typographiques qui existaient dans les éditions précédentes ont été corrigées. On fera une réduction de prix très libérale au commerce, aux marchands de la campagne et aux instituteurs.

LIVRES D'ECOLES UTILES.

- The Canadian Primer.
First and Second Reading Books.
Murray's Spelling Book.
Webster's Spelling Book.
The English Reader, by Murray.
An Abridgement of English Grammar, by Murray.
Murray's Large Grammar.
The high price at which former editions were sold, alone prevented the sale of the English School Book from being introduced into the Canadian series of reprints. The new edition, now published, is a small, portable, and cheaply bound book, at 1s. 6d. a price which, considering the style in which it is produced and the fact of its extending to nearly 200 pages, it will be allowed is remarkably cheap.
Wellington's System of Arithmetic, new edition. 1s. 6d.
The best text of the popularity of this School Book is to be found in the extensive sale which it has met with for many years past. It is now retailed at 6d., substantially bound, or 1s. 3d. half-bound.
The Shorter Catechism. 1s.
The Shorter Catechism, with proof. 2 1-2d.
A Catechism of Universal History, from the earliest ages to the year 1844, specially designed for the use of Schools in British America. 7 1-2d.
A Catechism of the History of England. 7 1-2d.
The History of England, from the earliest period to the succession of Her present Majesty, Victoria. 7 1-2d.
History of Canada, for the use of Schools and Families, by J. Roy—1847—price 2s. 6d.
An Abridgement of English Grammar, by Lindley Murray. 7 1-2d.
A Catechism of Geography. 7 1-2d.
Dictionary of the English Language, abridged, with Walker's pronunciations. It contains also a vocabulary of Greek, Latin, and Scripture proper nouns, a list of Americanisms, Gallicisms, and other words to be avoided in speaking or writing, and Hutton and Knight's pronunciation of certain Scripture names, full bound. 6s.
ARMOUR AND RAMSAY'S CANADIAN SCHOOL ATLAS containing the following Maps, finely coloured:
The Western Hemisphere; North America; South America; Eastern Hemisphere; Europe; Asia; Africa; British Possessions in the United States; America.
The whole substantially bound in linen, price only 1s. 6d.
The Atlas may be used along with the Catechism of Geography, or with King's Goldsmith's Stewart's or any other good Text Book.
The Canadian School Geography, by Thomas Ewing; author of Principles of Education, Historical Exercises, the English Reader, a system of Geography and Astronomy, and a New General Atlas. 1s. in cloth; 7 1-2d. in stiff cover.
ARMOUR & RAMSAY.

HOTEL DONEGANA.

M. J. M. DONEGANA en offrant ses meilleurs remerciements pour le patronage libéral qu'il a reçu jusqu'à ce jour, a l'honneur d'informer le public, qu'ayant complété les arrangements les plus favorables aux créanciers, il peut maintenant continuer son SPLENDIDE ÉTABLISSEMENT, sur le même pied qu'auparavant. Les accommodations, étendues de cet Hôtel, les arrangements supérieurs de l'intérieur, surtout la situation incomparable, tout se réunissent pour rendre cet Hôtel particulièrement agréable et agréable pour les familles et les voyageurs par conséquent, comme aussi pour les hommes d'affaires. Avec des améliorations constantes et une attention incessante pour le confort de ses Hôtes, M. J. M. Donegana espère mériter une bonne part du patronage public. N. B.—M. J. M. D. prend cette occasion de dire que malgré la supériorité de son Établissement, ses charges ne sont pas plus élevées que celles des autres hôtels de la ville. Montréal, 31 déc. 1847.

AU PUBLIC CANADIEN.

LA REVUE CANADIENNE

Entre dans sa quatrième année d'existence et grâce à la faveur populaire le succès qu'elle a déjà obtenu, le rang qu'on a bien voulu lui donner parmi les organes de la presse périodique, ont dépassé toutes nos expériences. Nous sommes reconnaissants de voir nos humbles efforts rencontrer d'aussi vives sympathies; nous le sommes d'autant plus que nous savons tout ce qui manque à notre journal pour le rendre digne du Canada et de ses habitants. Nous sommes loin d'avoir réalisé notre pensée, nos idées en fait de journalisme et nous pouvons assurer nos patrons que nous attendons avec impatience mais avec une foi vive, le moment où la Revue Canadienne recevra les améliorations et les changements importants indispensables à sa prospérité future, tant dans la forme que dans le fond de la feuille, que nous avons en contemplation.

En attendant cette époque nous prions nos compatriotes d'avoir quelque fois pour nous de l'indulgence et de nous continuer pour l'année qui commence les mêmes faveurs et le même patronage que nous en avons reçu par le passé. De notre part nous continuerons à servir la cause populaire et les intérêts de nos compatriotes avec la même ardeur et le même zèle et nous redoublerons d'efforts pour rendre nos publications de plus en plus utiles et intéressantes.

L'année 1848, qui commence sera une année mémorable dans les fastes de l'histoire du Canada. Les questions qui se présentent à la discussion publique sont du plus haut intérêt. Le temps est gros d'avenir, et pour nous habitants des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, c'est une nouvelle ère qui s'ouvre à l'horizon. Il faut se préparer aux éventualités de notre époque et être à la hauteur des circonstances. Le journalisme canadien a sa tâche à faire dans le grand mouvement qui va s'opérer. Nous espérons pouvoir en faire notre part, avec le concours de nos amis et du public en général.

L'ouverture du nouveau Parlement et un changement de ministère ne seront pas deux des moins graves événements de 1848. Le parti libéral, après avoir combattu pendant quatre ans avec courage, patience et persévérance, remporte aujourd'hui en Canada la plus belle victoire qu'il ait jamais obtenue. L'opinion publique librement et franchement exprimée dans les élections, va nous porter au pouvoir avec une majorité écrasante. Il faut s'y maintenir et porter le dernier coup à la faction qui depuis si longtemps exploite le pays à son profit.

Les divers mouvements des partis, les nouvelles combinaisons, la nouvelle physionomie de la Chambre d'Assemblée offriront un vaste champ d'observation, et vont donner un nouvel intérêt au journal. Puis viendront les grandes questions de la REFORME ELECTORALE ET PARLEMENTAIRE, LA LIBERTE DE COMMERCE, L'EDUCATION NATIONALE, L'ABOLITION DES LOIS DE NAVIGATION, LA LIBRE NAVIGATION DU ST. LAURENT, LA REFORME DU TARIF DES POSTES, ETC., ETC., ETC.

Quant à la partie littéraire de la Revue Canadienne nous pouvons assurer nos lecteurs qu'elle ne sera pas négligée; nous avons la collection la plus abondante et la plus riche de MORCEAUX HISTORIQUES, DE NOUVELLES, ROMANS, FEUILLETONS, HISTOIRES DE VOYAGES, ESQUISSES DE MOEURS CHRONIQUES, NOTICES BIOGRAPHIQUES, ETC., ETC., ETC.

Nous tiendrons le public comme par le passé au courant des nouvelles étrangères, de tout ce qui se passe dans le monde entier, des progrès des sciences et de l'industrie, des connaissances utiles, des inventions nouvelles, etc., etc., etc.

Comme on peut le voir notre Programme de 1848 ne manque pas de sujets et de matières intéressantes.

L'ALBUM LITTERAIRE.

Cette publication va subir d'importants changements en 1848. Le format d'un in-quarto sera réduit à un grand in-8vo à double colonne exactement semblable à celui de la Semaine Littéraire du Courier des Etats-Unis. L'ALBUM LITTERAIRE sera imprimé sur meilleur papier et la typographie sera sans reproche et aussi belle qu'on peut désirer. Nous sommes persuadé que ces changements plairont à la grande majorité de nos lecteurs. Du reste le choix des matières continuera à être fait avec discernement et sera de nature à offrir une lecture instructive et amusante à la fois.

Nous invitons nos jeunes compatriotes, les aspirants à la gloire littéraire, à se joindre à nous et à nous donner le concours de leur collaboration. Il est une foule de talents cachés et cachés, à qui il ne manque que le grand jour de la publicité pour briller d'un vif éclat. Que les jeunes gens n'oublient pas que dans notre siècle, la presse, le journalisme, est l'âme, la seule arène où les gens de tout âge et de toute condition puissent se jeter à la fois pour montrer leur valeur et leurs forces.

Quant à la MUSIQUE DE L'ALBUM, elle paraîtra à l'avenir sur une feuille détachée de manière à former à la fin de l'année un cahier ou ALBUM MUSICAL séparé. Il ne sera fait aucun changement dans les prix et les conditions d'abonnement de la REVUE CANADIENNE et de l'ALBUM LITTERAIRE.—Montréal 8 janvier 1848.

AVIS IMPORTANT.

Nous le répétons encore il nous est impossible d'envoyer nos publications à d'autres, qu'à ceux qui non seulement sont capables de payer, mais veulent payer et paient réellement. Cette manière de faire les affaires est la seule, selon nous, qui puisse nous assurer un succès utile et une existence prospère. Sans remises certaines et régulières de la part de nos abonnés, point de progrès, ni d'améliorations; or, comme nous n'en sommes qu'à nos premiers pas dans la carrière du journalisme et que dans le siècle où nous sommes, le journal avant tout autre chose doit être à la tête et le symbole du progrès; comme nous voulons que chaque année le existante de la REVUE CANADIENNE, soit marquée par de nouvelles améliorations et des progrès utiles, il faut que chacun remplisse ses obligations. Que ceux qui ne peuvent pas ou ne veulent pas payer, ne s'abonnent pas.

Nous recevons tous les jours des abonnements à la REVUE CANADIENNE et à l'ALBUM de la part d'Instituteurs des différentes parties de la Province. Nous sommes heureux de les compter au nombre de nos lecteurs; l'intérêt que nous prenons aux progrès de l'éducation, nous a déterminé, durant l'année dernière à leur offrir nos deux publications, pour moitié du prix ordinaire d'Abonnement. Cette année les mêmes avantages leur seront continués, mais à une condition expresse et sine qua non; c'est qu'ils s'abonnent pour une année et paient leur abonnement d'AVANCE. Ainsi à l'avenir, les Instituteurs, qui veulent avoir La Revue Canadienne et l'Album pour QUINZE CHELINS par an, devront en s'abonnant ou renouvelant, POUR UN AN, payer d'AVANCE. Autrement ils paieront le même prix que les autres. Comme il est nécessaire que tous ces messieurs connaissent ces nouvelles dispositions de notre part, nous étendrons jusqu'au premier de mars prochain la période durant laquelle il devra se conformer à ces conditions ou renoncer aux avantages qu'elles offrent. Ainsi, MM. les Instituteurs, payez donc votre abonnement pour 1848 d'ici au 1er Mars, vous gagnez par là 50 Cts.—8 janv. 1848.